

# GUIDE ENTRETIEN MENUISERIES

LMCE

## RÉFÉRENCE AU DTU 36.5

« L'entretien et la maintenance des menuiseries sont une nécessité vis-à-vis de son aspect et de son comportement. L'objectif est de compenser l'inévitable usure normale des produits ainsi que leur vieillissement naturel. Une notice devra être fournie par le titulaire du marché au maître d'ouvrage précisant ces recommandations. »

L'entretien et la maintenance consistent à :

- **nettoyer périodiquement la menuiserie.**
- **lubrifier 1 fois par an certaines pièces mécaniques nécessaires au bon fonctionnement.**
- **vérifier que les orifices de drainage (écoulement des eaux) ne sont pas obstrués.**

## QUELLE TECHNIQUE ?

**Éponge non abrasive**  
.....

**Eau tiède**  
.....

**Rinçage (eau claire sans additif)**  
.....

**Essuyage (chiffon doux/absorbant)**  
.....



**Ne jamais utiliser**

de produits agressifs comme certains détergents ménagers, lessives et solvants, de produits fortement basiques ou acides, ainsi que tout abrasif en général (éponge à poncer, papier-ponce, etc.).

## QUELLE FRÉQUENCE ?

- 1 fois / an : milieu peu agressif - zone urbaine et rurale peu dense.
- 1 fois / semestre : zone urbaine dense, industrielle ou marine, ainsi que les parties sur lesquelles il ne pleut jamais. Prévoir une fréquence plus rapprochée si l'ambiance comporte des agents agressifs.